

ACADEMIE DE CRETEIL

INSPECTION ACADEMIQUE DE SEINE-ET-MARNE

Inspection de l'Education nationale de Champs sur Marne

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU : jeudi 15 mars 2018

ECOLE : élémentaire JEAN-JAURES

Rue Louise Michel

77184 EMERAINVILLE

- Etaient présents :

Représentants de parents d'élèves titulaires : Mme Fernandes, Mme Destruel, Mme Delagneau

Représentants de parents d'élèves suppléants : Mme Ben Hamida, Mme Robinet, Mme Pannetier

Enseignants : Mme Pouponneau Mme Morelle, Mme Savatier, M Zarka, Mme Sciaud

Mairie Mme Morin

- Absente excusée : Mme Billard

ORDRE DU JOUR :

- 1) Relations avec la municipalité.
 - a. Travaux
- 2) Organisation de la vie scolaire et périscolaire.
 - a. Projets et sorties scolaires
 - b. Point sur la coopérative de l'école
 - c. Evaluations CP
 - d. Liaison inter cycle : liaison cycle 1/cycle 2
 - e. Présentation du PPMS (plan de prévention des risques majeurs) confinement
 - f. Présentation du PPMS (Intrusion)
 - g. Présentation du DUERP
 - h. L'exercice de sécurité incendie du jeudi 8 février
 - i. Prévision des effectifs rentrée 2018
 - j. Date du prochain conseil d'école
- 3) Questions diverses.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

1- Relations avec la municipalité

a- Travaux.

Le DUERP a fait ressortir comme travaux nécessaires :

- Problème de chauffage et d'hygiène dans les toilettes situées dans la cour (fiche 11)
- Remettre en état le plafond dans la classe n°127 / classe de Mme Savatier
- Poser des anti pince-doigts sur les portes des classes
- Problème de chauffage dans les classes

Mme Morin :

- Quand le budget sera voté, la mairie pourra lancer le ravalement de l'école Jean Jaurès.
- Le mobilier de la cantine va être entièrement changé pendant les vacances de Pâques.

2- Organisation de la vie scolaire et périscolaire.

a- Projets et sorties scolaires

- La sortie des classes de CP du mardi 6 février a été annulée en raison des conditions climatiques.
 - Du 9 mars au 13 avril, la classe de CE1 A travaillera en partenariat avec la ludothèque pour réaliser un jeu de cartes autour de la numération.
 - Avec Séverine de la maison de l'environnement, les classes de CE1 continuent de travailler sur les plantations et les classes de CP sur les saisons.
 - Nous avons dû annuler la soirée loto prévue le 6 avril. En effet, nous avons été victimes de notre succès. 200 personnes s'étaient engagées à venir. Mais la salle prévue pour cet événement ne pouvait contenir que 80 personnes. Nous avons demandé à la mairie s'il y avait possibilité de regrouper le loto le même soir que le spectacle de danse à Guy Drut mais cela n'est pas possible.
 - Le projet danse a commencé. Les classes de CP se rendront au festival à Torcy le vendredi 8 juin, celles de CE1 iront le jeudi 7 juin.
- Le spectacle devant les parents est fixé au mardi 19 juin au gymnase Guy Drut.

Demande des représentants des parents : Serait-il possible d'utiliser la cantine de l'école Mare L'Embuche, dont la capacité est de 150 personnes pour organiser le loto ?

b- Coopérative de l'école

Les photos ont rapporté **513,75** euros.

Le solde actuel de la coopérative est de **2091,39** euros sachant que le « projet danse » qui coûte 2400 euros n'a pas été encore réglé.

Au vue des finances, l'équipe enseignante propose de prendre à la charge de la coopérative 1900 euros pour le projet danse et de ne demander aux parents qu'une participation de 5 euros par enfant.

c- Evaluations CP

L'école Jean Jaurès a obtenu un score global de 86,87 %. En janvier 2017, le score était de 81,05%.

C'est un score satisfaisant.

Il a y 7 compétences évaluées :

- Lire – compétences de base, syllabes simples, le score est de 98,54%.
- Lire – compétences expertes, syllabes complexes, le score est de 90,76%.
- Lire – identification de mots, le score est de 95,46%.
- Lire – comprendre, le score est de 79,37%.
- Écrire, encodage – le score est de 90%.
- Écrire, copie – le score est de 81,52%.
- Grammaire – le score pour notre école est de 76,37%.

d- Liaison inter cycle

Concernant la liaison GS-CP, les élèves de CE1 iront, par petits groupes, lire dans les classes de GS du 19/03 au 4/04. Des échanges de classes se feront le 5, 19 et 26 juin. Les enseignantes de GS feront un projet en arts visuels avec les CP.

Celles de CP travailleront avec les élèves de GS sur la création d'un abécédaire.

e- Présentation du PPMS confinement

Le PPMS confinement est adopté. Une information sera donnée aux parents sur la conduite à tenir en cas de déclenchement de l'alerte.

Un exercice de confinement sera réalisé le vendredi 16 mars.

f- Présentation du PPMS intrusion

Le but d'un plan de sûreté est donc de proposer une action pour minimiser au maximum les risques pour les élèves et les personnels de l'école en attendant l'arrivée des secours.

Il n'y a pas de risque zéro.

Mais c'est un devoir d'avoir anticipé au mieux les choses avec les moyens, les connaissances que l'on a, notre logique et notre bon sens.

Le PPMS est adopté. Une information sera donnée aux parents sur la conduite à tenir en cas de déclenchement de l'alerte.

Un exercice concernant le PPMS intrusion sera réalisé le jeudi 16 novembre. Lors de cet exercice M N Diaye, du Service Education, était présent Nous avons une alarme spécifique pour ce PPMS mais nous n'avons pas de hauts parleurs à l'extérieur.

Cet exercice a permis de révéler quelques dysfonctionnements :

- La lumière qui s'allume et par là-même révèle la présence des enfants. Les détecteurs sont un réel handicap pour le confinement.
- Dans notre école, la communication est difficile. Les messages sms ne passent pas toujours. Nous avons demandé à la mairie des talkies walkies.
- Dans certaines classes, il n'y a pas de rideaux. Nous demandé à la mairie des rideaux occultants.
- 1 seul bouton pour déclencher l'alarme n'est pas suffisant.

g- Présentation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques)

Dans ce document, on fait un inventaire des risques identifiés.

Il s'agit en clair :

- D'éviter l'accident
- De supprimer voire de limiter les conséquences d'un accident qui n'aurait pas pu être évité

- D'améliorer les situations existantes.

Lorsque nous constatons des risques potentiels, nous remplissons ce que l'on appelle une fiche d'évaluation de risque. Nous envoyons à la mairie ces fiches ainsi qu'une fiche de synthèse pour que les travaux soient effectués.

Avec Mme Everaerst, la directrice par intérim de maternelle, nous avons rempli 16 fiches pour l'ensemble du groupe scolaire.

h- L'exercice de sécurité incendie du jeudi 18 février

Celui-ci s'est bien déroulé. L'école a été évacuée dans le calme.

i- Prévision des effectifs pour la rentrée scolaire 2018

A la rentrée année prochaine, nous devrions avoir pour effectif prévisionnel : 107 élèves

D'après un sondage, il y aurait à la rentrée 2018 :

- 51 CP
- 56 CE1

Soit un total de 107 élèves.

j- Date du prochain conseil d'école :

Le dernier conseil d'école est fixé au **jeudi 14 juin à 18h30.**

3- Questions diverses

Il n'y avait pas de question soumise à l'avance.

Fait à Emerainville, le jeudi 15 mars 2018

La présidente du conseil d'école : Mme Pouponneau

ACADEMIE DE CRETEIL

INSPECTION ACADEMIQUE DE SEINE-ET-MARNE

Inspection de l'Education nationale de Champs sur Marne

<p style="text-align: center;">PLAN DE MISE EN SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE</p> <p style="text-align: center;">FACE A UN RISQUE MAJEUR</p>

Introduction :

Les écoles maternelles et élémentaires sont situées sur la commune d'*Emerainville* pour laquelle plusieurs types de risques sont reconnus et notifiés dans le document communal synthétique, le DICRIM :

- *Mouvement*
- *Glissement de terrain*

Les écoles sont également concernées par :

- *Des émanations de produits toxiques (gare ferroviaire et autoroute à proximité).*

PROCÉDURE

1. Déclenchement de l'alerte

- **Le directeur déclenche l'alerte et active le plan de mise en sécurité :**

- Lorsqu'il est prévenu par les autorités (signal d'alerte, téléphone, gendarmerie, mairie...)
- Lorsqu'il est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence sur l'école et son environnement.

- Le déclenchement de l'alerte se fera par *une corne de brume*.
Il entraîne pour tout le personnel l'application immédiate des consignes.

2. Consignes à appliquer

2.1. Regroupement des personnes

Au déclenchement de l'alerte

Au RDC :

- les classes de MS A et PS/GS se regroupent dans la classe de PS/GS.
- Les classes de PS et PS/MS se regroupent dans la classe de PS/MS.
- La classe de MS B reste dans sa classe.

Au 1^{er} étage : il y a 4 points de regroupement

- Les classes de CP B et de CP C avec une malle dans l'atelier.
- Les classes de CP A et de CE1 B avec une malle dans l'atelier.
- Les classes de GS A, de GS B se regroupent dans la classe de GS B
- Et la classe de CE1 A reste dans sa classe.

2.2. Communication avec l'extérieur

Le directeur rejoint son bureau où il reste en relation avec l'extérieur (téléphone ou radio), contrôle les entrées et recense les incidents au niveau des classes.

Il répond aux parents, qui auront été informés au préalable, de ne pas venir chercher leur enfant à l'école en cas d'incident majeur, par une information sur le cahier de liaison ou lors de réunions.

2.3. Si l'alerte se passe à l'extérieur

L'enseignant devra mener ses élèves dans le local fermé le plus proche de l'endroit où il se trouve et veillera à prévenir l'école dès son confinement dans ce lieu, en précisant où il se

trouve alors. Si l'alerte se déclenche dans un lieu fermé autre que l'école (gymnase par exemple) l'enseignant y restera avec ses élèves jusqu'à ce qu'on lui signifie la levée de l'alerte.

L'équipe éducative est tenue de prendre connaissance du BO du 30 mai 2002, en particulier les conduites à tenir en première urgence.

Une simulation sera faite une fois par an.

Une information préventive sera faite dans les classes, afin d'expliquer aux élèves l'exercice de confinement.

3. Documents

Les documents suivants seront à consulter et à réactualiser à chaque début d'année scolaire par l'équipe de l'école :

- L'annuaire de crise
- La répartition des missions.

DOCUMENT ADOPTÉ EN CONSEIL D'ÉCOLE LE

